

# Les étudiants étrangers en France et français à l'étranger

*Jérôme Fabre, Magda Tomasini\**

*En 2001, 1,8 million d'étudiants poursuivent des études supérieures dans un pays de l'OCDE différent de leur pays d'origine.*

*La France accueille un dixième de ces étudiants. En France, comme au Royaume-Uni, les critères d'attractivité sont d'ordre historique et culturel, tandis qu'ils relèvent davantage de la proximité géographique dans les autres pays européens, aux États-Unis et en Australie.*

*En France, la part des étudiants étrangers s'accroît depuis 1998 pour atteindre 11 % en 2003. Ils étudient à l'université plus que les étudiants français. Plus de la moitié des étudiants étrangers inscrits dans les universités sont originaires des pays francophones d'Afrique ; 6 % d'entre eux sont chinois. La Chine effectue une véritable percée avec un nombre d'étudiants multiplié par huit entre 1998 et 2003.*

*En 2001, 37 500 Français étudient à l'étranger, pour la plupart dans les pays de l'Union européenne. Le choix de leur destination dépend de la situation géographique, la francophonie et l'offre de formation.*

**E**n 2001, 1,8 million de jeunes dans le monde poursuivent des études supérieures en dehors de leur pays d'origine (*encadré*). Leur nombre a augmenté de près de

19 % entre 1999 et 2001. Cette forte croissance est due pour les deux tiers à la mobilité des étudiants asiatiques et océaniens qui représentent 46 % des étudiants scolarisés hors de leur pays d'o-

rigine (*figure 1*). En 2001, les Africains représentent 12 % des étudiants en mobilité ; leur nombre a augmenté de 22 % entre 1999 et 2001. Les Européens, avec un tiers des étudiants en mobilité, for-

\*Jérôme Fabre et Magda Tomasini font partie de la direction de l'Évaluation et de la Prospective du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## 2 Éducation, formation

ment le deuxième contingent de jeunes poursuivant leur scolarité à l'étranger. Cependant, leur nombre augmente moins vite que celui des étudiants originaires des autres continents (+ 10 % entre 1999 et 2001).

### Une forte croissance des effectifs d'étudiants étrangers en France entre 1998 et 2003

La France accueille en 2001, dernière année de comparaisons internationales, environ un étudiant en mobilité sur dix, ce qui la place au cinquième rang après les États-Unis (un tiers des étudiants en mobilité), le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Australie. Après une diminution entre 1990 et 1998, le nombre d'étudiants étrangers en France progresse à un rythme annuel supérieur à 12 % entre 1998 et 2003 (figure 2). En 2003-2004, 245 300 étudiants étrangers poursuivent des études dans l'enseignement supérieur français, soit plus d'un étudiant sur dix. La part de ces étudiants dans les effectifs de l'enseignement supérieur passe de 7 % à 11 % entre 1998 et 2003 et dépasse celle atteinte en 1990. En 2003-2004, près de 14 % des étudiants des universités, y compris IUT, sont de nationalité étrangère ; cette part en hausse de 5 points depuis 1998 est plus marquée dans les deuxième et troisième cycles (5,8 et 5,5 points), que dans le premier cycle où la progression n'est que de 3,8 points. En troisième cycle, un étudiant sur quatre est de nationalité étrangère, contre 10 % en premier cycle et 14 % en deuxième cycle.

Dans les écoles d'enseignement supérieur artistiques et culturelles et dans les écoles de commerce, les étudiants étrangers représentent 12 % des effectifs. Ils sont moins nombreux dans les écoles d'ingénieurs (9 %), les sections de techniciens supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles

(CPGE) (4 %) et très minoritaires dans les formations paramédicales et sociales (1 %).

Sur les 96 000 étudiants étrangers supplémentaires accueillis en France entre 1998 et 2003, 77 000 le sont à l'université. Cette augmentation se retrouve dans presque toutes les filières et

#### Encadré

#### Sources et définitions

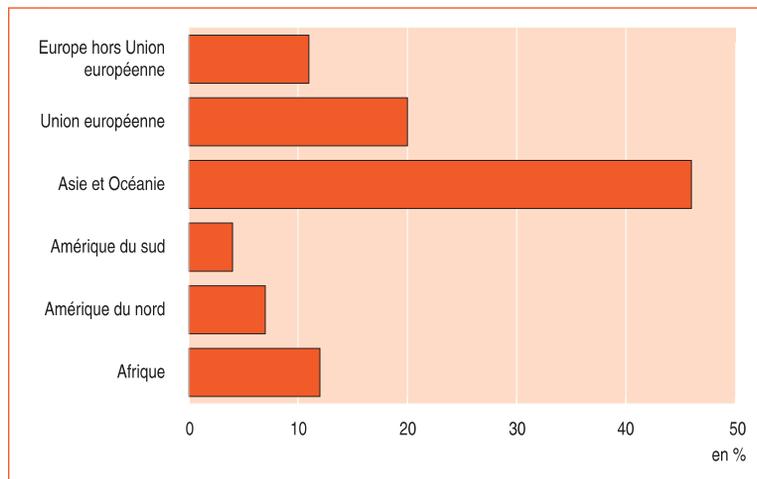
Pour le contexte international et la mobilité des étudiants français, les données proviennent de l'**enquête UOE** (Unesco, OCDE, Eurostat). Deux enquêtes menées en 1999-2000 et 2001-2002 ont recensé les étudiants poursuivant des études en dehors de leur pays d'origine. Ces données sont disponibles pour tous les pays de l'OCDE à l'exception de la Grèce et du Luxembourg. Le recensement étant effectué par les pays accueillant les étudiants étrangers, des données sur les effectifs de l'enseignement supérieur des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique centrale et du sud ne sont pas disponibles. On ne peut, par exemple, estimer le poids des étudiants d'Asie ou d'Afrique à l'étranger par rapport au total des étudiants de ces pays.

L'enquête UOE 2001 permet également de connaître, pour chaque pays, la répartition des étudiants étrangers et totaux selon leur cursus. Deux types de formations sont distingués : les cursus de type « 5A » et « 6 », et ceux de type « 5B ». Les cursus « 5A » ont des contenus très largement théoriques et doivent permettre d'acquérir des compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche de haut niveau et à des professions exigeant un haut degré de compétence, telle que la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces formations est théoriquement d'au moins trois ans en équivalent temps plein mais elle est généralement de quatre ans ou plus (*Regards sur l'éducation-Les indicateurs OCDE, 2004*). Les formations de type « 6 » regroupent

principalement les activités de recherche. Celles de type « 5B » sont en général plus courtes que celles de type « 5A » et sont axées sur l'acquisition de qualifications pratiques, techniques et professionnelles en vue d'une entrée directe sur le marché du travail, bien que les différents programmes puissent comprendre certains enseignements théoriques de base. Leur durée est au minimum de deux ans en équivalent temps plein. L'étude des taux de formations longues ou courtes permet d'analyser la concordance entre la proportion d'étudiants étrangers dans le pays optant pour un cursus long et la même proportion pour le total des étudiants du pays. On peut ainsi juger si l'offre de formation (études plutôt longues et théoriques ou plutôt courtes et techniques) est un critère de décision important dans le choix du pays.

Pour les données propres à l'enseignement supérieur français, les **enquêtes de la direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP)** permettent, notamment, d'étudier les étudiants étrangers selon leur nationalité et selon la formation suivie. La population étudiante de nationalité étrangère est recensée par la DEP du ministère de l'Éducation nationale. Cette population recouvre non seulement les étrangers venus étudier en France mais aussi les enfants de nationalité étrangère de parents résidents en France et ayant généralement suivi des études secondaires en France. Le recensement s'effectue à partir de différentes sources statistiques selon le type de cursus suivi.

**Figure 1 - Répartition par continent d'origine des étudiants scolarisés hors de leur pays d'origine dans un des principaux pays de l'OCDE**



Source : OCDE.

elle est partout plus rapide que celle des étudiants de nationalité française. La part des étudiants étrangers dans le total des effectifs a augmenté de 5,4 points dans les universités (hors IUT), 5,2 points dans les formations artistiques et culturelles, 4,3 points dans les écoles d'ingénieurs, 2,9 points dans les écoles de commerce, 2,2 points en IUT, 1,6 point en classes préparatoires et 1 point en sections de techniciens supérieurs. Au total, l'augmentation du nombre des étudiants étrangers explique plus de la moitié de la croissance des effectifs de l'enseignement supérieur entre les rentrées 2002 et 2003 et l'intégralité de la croissance de l'université.

**Figure 2 - Évolution des effectifs d'étudiants étrangers de l'enseignement supérieur de 1990 à 2003**

Type d'établissement	Effectifs (en milliers)							Part dans l'ensemble des étudiants (en %)						
	1990-91	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	1990-91	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04
Universités et assimilés	136,3	122,1	129,5	141,7	159,5	180,4	200,6	11,5	8,6	9,1	9,9	11,4	12,7	13,7
<i>dont : ingénieurs, disciplines générales et de santé</i>	133,2	118,0	124,9	136,5	153,4	174,0	194,0	12,0	9,0	9,6	10,4	11,9	13,3	14,4
<i>institut universitaire de technologie</i>	3,1	4,1	4,6	5,2	6,0	6,4	6,6	4,1	3,6	3,9	4,4	5,1	5,6	5,8
Institut universitaire de formation des maîtres	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,6	0,5	0,5	0,6
Section de techniciens supérieurs et assimilés	6,2	7,9	8,7	8,8	9,3	10,3	10,3	3,0	3,2	3,5	3,5	3,8	4,2	4,2
Classe préparatoire aux grandes écoles	1,3	1,7	1,9	2,2	2,6	3,0	2,8	2,0	2,3	2,6	3,1	3,7	4,1	3,9
Écoles d'ingénieurs	2,7	3,7	4,4	5,0	6,2	7,5	9,1	4,8	4,3	4,8	5,3	6,3	7,3	8,6
<i>universitaires</i>	1,0	1,3	1,5	1,7	2,1	3,0	3,7	5,5	4,2	4,5	5,1	6,0	7,7	9,4
<i>non universitaires</i>	1,8	2,5	2,9	3,3	4,1	4,5	5,4	4,4	4,3	4,9	5,4	6,4	7,1	8,2
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	2,5	4,9	5,4	6,3	7,5	8,4	10,0	5,5	9,5	9,6	9,9	10,6	11,3	12,4
Écoles supérieures artistiques et culturelles	5,3	3,5	5,3	5,3	6,1	6,7	7,5	12,7	6,9	10,3	10,2	11,0	11,1	12,1
Écoles paramédicales et sociales	1,3	0,7	0,7	0,7	1,2	1,4	1,4	1,7	0,9	0,8	0,7	1,2	1,3	1,2
Autres établissements	6,4	6,0	6,1	5,9	6,0	6,3	6,8	10,3	10,2	9,9	9,3	9,0	9,3	10,0
<b>Ensemble</b>	<b>161,1</b>	<b>149,3</b>	<b>160,4</b>	<b>174,6</b>	<b>196,7</b>	<b>221,5</b>	<b>245,3</b>	<b>9,4</b>	<b>7,0</b>	<b>7,5</b>	<b>8,1</b>	<b>9,1</b>	<b>10,0</b>	<b>10,9</b>

Champ : France métropolitaine + Dom.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## 2 Éducation, formation

### Les orientations différent selon la nationalité

Toutes nationalités confondues, les étudiants étrangers sont majoritairement inscrits (82 %) dans les universités y compris IUT, alors que ces établissements regroupent deux étudiants sur trois (figure 3). Ils sont également inscrits plus souvent dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité et dans les écoles supérieures artistiques et culturelles. Après l'université, c'est en sections de techniciens supérieurs que les étudiants étrangers sont les plus nombreux. Viennent ensuite les écoles de commerce, gestion et comptabilité, les écoles d'ingénieurs et les écoles supérieures artistiques et culturelles.

Selon leur nationalité, les étudiants ont des attentes différen-

tes à l'égard de l'enseignement supérieur. Ainsi, c'est la culture française qui motive les étudiants en provenance des pays frontaliers de la France ou de l'Europe du Nord, de l'Europe centrale, des îles Britanniques et d'Amérique du Nord. Ils sont davantage inscrits dans les formations en lettres et sciences humaines et sociales, dans les écoles d'enseignement supérieur artistiques et culturelles et dans les formations qui ne délivrent pas de diplômes nationaux. Les étudiants marocains sont davantage inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques et en écoles d'ingénieur. Comme les autres étudiants des pays francophones d'Afrique, ils sont également attirés par les formations universitaires en sciences, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et sciences économiques. Les étudiants algériens, tunisiens et du

Moyen-Orient (Palestine, Syrie et Liban) sont inscrits dans des formations orientées vers la recherche (diplômes d'études approfondies ou doctorat), dans des disciplines scientifiques ou en lettres et en sciences humaines et sociales. Ces formations attirent également des étudiants roumains ou sud-américains. En revanche, les étudiants d'Afrique de l'Ouest, moins nombreux dans ces formations à la recherche, sont davantage attirés par les formations « professionnalisantes » telles que celles dispensées en STS, IUT ou IUP.

### À l'université, trois étudiants étrangers sur quatre ne sont pas titulaires du baccalauréat français

Les étudiants étrangers recensés dans les établissements d'enseignement supérieur ne sont pas tous en situation de mobilité. Un étudiant peut très bien avoir une nationalité étrangère mais être issu d'une famille étrangère qui réside dans le pays d'accueil par exemple. Pour isoler la population des étrangers venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études, une approche consiste à ne considérer que les étudiants non titulaires du baccalauréat français. Les données statistiques des universités permettent de distinguer si l'étudiant est titulaire d'un baccalauréat français ou s'il a été admis à l'université par le biais d'un titre admis en équivalence. En 2003-2004, trois étudiants étrangers sur quatre ne sont pas titulaires du baccalauréat. Ces étudiants représentent 63 % des étudiants étrangers inscrits en premier cycle, 74 % en deuxième cycle et 79 % en troisième cycle. La part des non-bacheliers parmi les

Figure 3 - Poids des filières

Type d'établissement	en %					
	Dans l'enseignement supérieur			Dans l'orientation des étudiants étrangers		
	1990-91	2000-01	2003-04	1990-91	2000-01	2003-04
Universités et assimilés	68,9	66,0	64,8	84,6	81,1	81,8
<i>dont : ingénieurs, disciplines générales et de santé</i>	64,6	60,5	59,7	82,7	78,1	79,1
<i>institut universitaire de technologie</i>	4,3	5,5	5,0	1,9	3,0	2,7
Institut universitaire de formation des maîtres	0,0	3,7	3,8	0,0	0,3	0,2
Section de techniciens supérieurs et assimilés	11,9	11,5	10,8	3,8	5,0	4,2
Classe préparatoire aux grandes écoles	3,8	3,3	3,2	0,8	1,2	1,1
Écoles d'ingénieurs	3,4	4,4	4,7	1,7	2,9	3,7
<i>universitaires</i>	1,0	1,6	1,7	0,6	1,0	1,5
<i>non universitaires</i>	2,3	2,9	2,9	1,1	1,9	2,2
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	2,7	3,0	3,6	1,6	3,6	4,1
Écoles supérieures artistiques et culturelles	2,4	2,4	2,7	3,3	3,0	3,0
Écoles paramédicales et sociales	4,3	4,3	5,2	0,8	0,4	0,6
Autres établissements	3,6	3,0	3,0	4,0	3,4	2,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France métropolitaine + Dom.  
Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Figure 4 - Effectifs d'étudiants étrangers à l'université par origine géographique

Nationalité	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Évolution 1998-2003 (en %)	Contribution des non-bacheliers à l'évolution (en points)
<b>Union européenne, dont :</b>	<b>26 765</b>	<b>27 271</b>	<b>26 866</b>	<b>26 224</b>	<b>26 976</b>	<b>28 653</b>	<b>7,1</b>	<b>8,5</b>
Allemagne	5 174	5 436	5 395	5 412	5 892	6 521	26,0	21,6
Italie	3 661	3 847	3 657	3 781	4 095	4 452	21,6	23,8
Espagne	3 422	3 627	3 729	3 383	3 530	3 778	10,4	16,5
Belgique	1 834	1 938	2 066	2 116	2 259	2 570	40,1	30,4
Royaume-Uni	3 206	3 147	2 805	2 661	2 585	2 458	- 23,3	- 21,6
Grèce	2 664	2 537	2 579	2 329	2 168	2 189	- 17,8	- 16,0
Portugal	2 539	2 302	2 221	2 143	2 035	2 153	- 15,2	2,5
Luxembourg	1 163	1 250	1 404	1 555	1 642	1 747	50,2	40,3
<b>Autres pays d'Europe, dont :</b>	<b>10 654</b>	<b>11 963</b>	<b>13 903</b>	<b>15 820</b>	<b>18 068</b>	<b>20 571</b>	<b>93,1</b>	<b>83,2</b>
Roumanie	1 973	2 271	2 861	3 255	3 466	4 419	124,0	115,4
Pologne	1 708	1 854	2 090	2 326	2 871	3 175	85,9	76,3
Bulgarie	1 366	1 579	1 897	2 270	2 599	2 860	109,4	96,5
Russie	1 269	1 453	1 704	1 987	2 284	2 561	101,8	87,2
Suisse	925	978	1 053	1 132	1 208	1 332	44,0	21,9
<b>Maghreb, dont :</b>	<b>35 232</b>	<b>36 896</b>	<b>40 548</b>	<b>47 852</b>	<b>54 987</b>	<b>61 078</b>	<b>73,4</b>	<b>74,2</b>
Maroc	16 030	17 899	21 343	26 076	28 563	29 044	81,2	75,7
Algérie	13 427	12 535	12 005	13 602	17 065	21 672	61,4	71,8
Tunisie	5 079	5 676	6 346	7 251	8 253	9 130	79,8	75,2
Mauritanie	630	729	763	783	891	981	55,7	60,0
<b>Autres pays d'Afrique, dont :</b>	<b>24 095</b>	<b>26 083</b>	<b>29 585</b>	<b>34 161</b>	<b>38 604</b>	<b>41 688</b>	<b>73,0</b>	<b>66,0</b>
Sénégal	3 548	4 079	5 147	6 166	7 324	8 020	126,0	109,0
Cameroun	3 254	3 279	3 389	3 666	4 031	4 552	39,9	42,0
Côte d'Ivoire	2 025	2 342	2 676	3 125	3 537	3 726	84,0	67,3
Madagascar	2 213	2 319	2 519	2 953	3 256	3 423	54,7	48,8
Congo	2 188	2 197	2 326	2 569	2 821	2 868	31,1	34,2
Gabon	1 614	1 776	1 984	2 267	2 452	2 654	64,4	61,9
Bénin	939	1 035	1 195	1 463	1 868	2 050	118,3	113,8
Maurice	1 069	1 256	1 408	1 573	1 778	1 990	86,2	60,9
Togo	934	914	1 046	1 218	1 434	1 519	62,6	67,0
Djibouti	938	984	1 084	1 283	1 316	1 498	59,7	69,3
Mali	452	503	703	1 146	1 374	1 457	222,3	197,8
<b>Moyen Orient, dont :</b>	<b>7 862</b>	<b>8 018</b>	<b>8 532</b>	<b>9 339</b>	<b>10 434</b>	<b>11 725</b>	<b>49,1</b>	<b>50,7</b>
Liban	2 457	2 500	2 817	3 233	3 871	4 493	82,9	70,6
Syrie	1 235	1 322	1 422	1 598	1 904	2 233	80,8	76,6
Turquie	1 720	1 747	1 815	1 924	1 975	2 066	20,1	34,1
Iran	1 481	1 379	1 295	1 337	1 314	1 428	- 3,6	18,8
<b>Autres pays d'Asie, dont :</b>	<b>8 320</b>	<b>9 280</b>	<b>11 537</b>	<b>14 299</b>	<b>18 479</b>	<b>23 109</b>	<b>177,8</b>	<b>168,0</b>
Chine	1 374	2 111	3 452	5 536	8 774	11 908	766,7	722,9
Viêt Nam	1 151	1 226	1 479	1 602	2 221	2 877	150,0	147,6
Corée du sud	1 511	1 614	1 800	1 934	1 884	1 965	30,0	15,8
Japon	1 461	1 446	1 567	1 617	1 717	1 851	26,7	25,1
Cambodge	657	648	625	598	601	637	- 3,0	35,2
<b>Amérique du Nord, dont :</b>	<b>3 408</b>	<b>3 491</b>	<b>3 570</b>	<b>3 729</b>	<b>3 850</b>	<b>3 953</b>	<b>16,0</b>	<b>12,1</b>
États-Unis	2 399	2 515	2 578	2 624	2 612	2 700	12,5	9,4
<b>Antilles, Amérique centrale, dont :</b>	<b>1 747</b>	<b>2 002</b>	<b>2 243</b>	<b>2 516</b>	<b>2 888</b>	<b>3 075</b>	<b>76,0</b>	<b>62,2</b>
Mexique	800	901	1 016	1 195	1 369	1 425	78,1	71,5
Haïti	573	682	727	767	857	996	73,8	58,8
<b>Amérique du Sud, dont :</b>	<b>3 720</b>	<b>4 101</b>	<b>4 482</b>	<b>5 129</b>	<b>5 761</b>	<b>6 362</b>	<b>71,0</b>	<b>53,1</b>
Brésil	1 261	1 380	1 411	1 526	1 551	1 774	40,7	27,8
Colombie	778	884	1 092	1 312	1 577	1 711	119,9	94,9
<b>Pacifique Sud, dont :</b>	<b>161</b>	<b>220</b>	<b>221</b>	<b>307</b>	<b>298</b>	<b>359</b>	<b>123,0</b>	<b>101,9</b>
Australie	95	133	137	178	193	191	101,1	78,9
<b>Total</b>	<b>122 190</b>	<b>129 533</b>	<b>141 700</b>	<b>159 562</b>	<b>180 494</b>	<b>200 723</b>	<b>64,3</b>	<b>61,1</b>

Champ : France entière, universités (y compris IUT) et assimilés.

Source : SISE, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

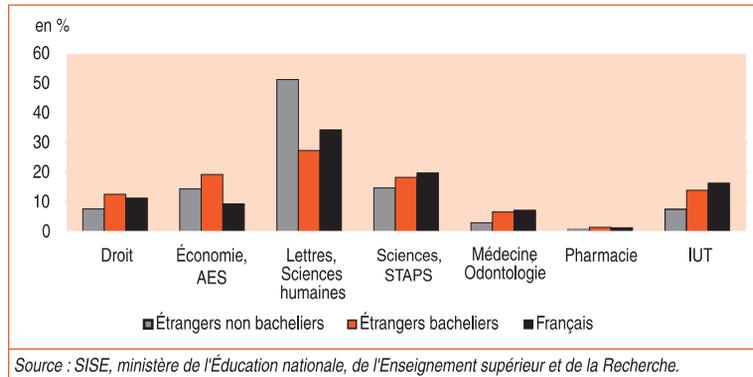
## 2 Éducation, formation

étudiants étrangers augmente chaque année depuis 1998-1999. Elle atteint 72 % en 2003 contre seulement 57 % en 1998. Ce sont

ces non-bacheliers qui contribuent à hauteur de 95 % à l'augmentation des effectifs d'étudiants étrangers à l'université (figure 4).

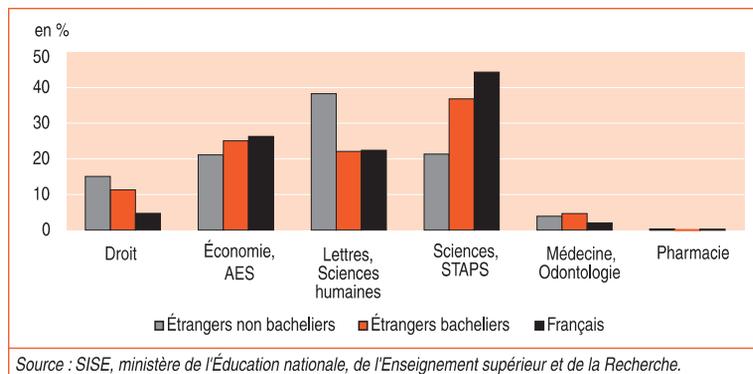
### À l'université, un attrait important pour les lettres et les sciences humaines

Figure 5 - Répartition des étudiants à l'entrée à l'université en 2003-2004 par groupe disciplinaire, 1<sup>er</sup> cycle



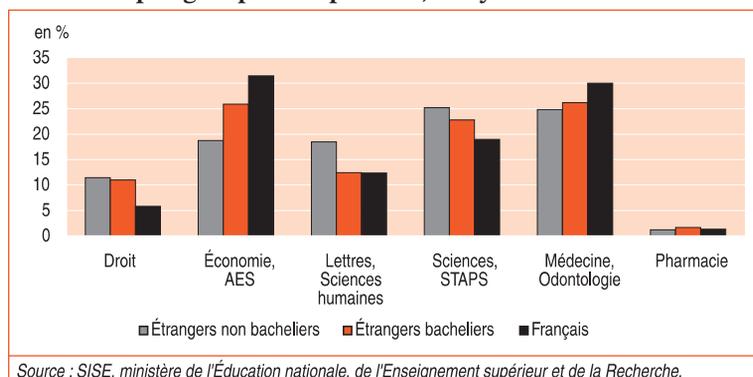
Quel que soit le cycle d'étude, les étudiants étrangers non bacheliers qui s'inscrivent pour la première fois à l'université optent plus souvent que les autres étudiants pour les « lettres–sciences humaines » (figure 5). À l'inverse, lorsqu'ils entrent en premier ou en deuxième cycle, ils s'orientent moins souvent que les autres vers les sciences (figure 6). Mais à l'entrée en troisième cycle, un sur quatre choisit la filière scientifique, contre moins d'un sur cinq pour les étudiants français (figure 7).

Figure 6 - Répartition des étudiants à l'entrée à l'université en 2003-2004 par groupe disciplinaire, 2<sup>e</sup> cycle



La répartition par groupe disciplinaire change peu après l'entrée à l'université. Dans chacun des trois cycles d'études, c'est dans la filière « lettres–sciences humaines » que les étudiants étrangers non bacheliers sont les plus nombreux. À tous les niveaux d'études, bacheliers ou non, ils se retrouvent plus souvent que les Français en « économie–AES ». En revanche, les étrangers non bacheliers choisissent le droit moins souvent que les autres étudiants. En troisième cycle, une part importante des étudiants étrangers non bacheliers est inscrite en médecine en liaison avec l'existence en troisième cycle de diplômes spécifiques pour les étudiants étrangers.

Figure 7 - Répartition des étudiants à l'entrée à l'université en 2003-2004 par groupe disciplinaire, 3<sup>e</sup> cycle



### Un étudiant étranger sur quatre à l'université est originaire du Maroc ou de l'Algérie

Plus de la moitié des étudiants étrangers inscrits en 2003-2004

dans les universités sont originaires des pays francophones d’Afrique (47 % pour les seuls étudiants étrangers non bacheliers), et en particulier du Maroc et de l’Algérie (un étudiant étranger sur quatre est marocain ou algérien). Le nombre des étudiants des pays d’Afrique a augmenté de 73 % entre 1998 et 2003, évolution expliquée en totalité par celle du nombre d’étudiants étrangers non bacheliers. Par ailleurs, un quart des étudiants étrangers sont européens. Ils viennent essentiellement des pays limitrophes de la France, du Portugal et de la Grèce, mais aussi d’Europe de l’Est : Roumanie, Pologne, Bulgarie et Russie. L’effectif des étudiants d’Europe hors Union européenne a presque doublé entre 1998 et 2003. Là encore, la croissance est expliquée par les non-bacheliers à hauteur de 89 %. En revanche, le nombre d’étudiants de l’Union européenne reste stable entre 1998 et 2002 (+ 0,8 %), et s’est accru de 6 % à la rentrée 2003.

En Asie, la Chine arrive en tête représentant 6 % des étudiants étrangers à l’université. Le nombre d’étudiants chinois a été multiplié par huit entre 1998 et 2003. Les étudiants étrangers viennent également du Viêt Nam, de la Corée du Sud et du Japon en Asie, et enfin du Liban, de la Syrie et de la Turquie au Moyen-Orient et des États-Unis.

**L’impact des critères géographiques, culturels ou historiques sur l’accueil des étudiants étrangers**

La France présente un profil original parmi les grands pays d’accueil d’étudiants étrangers, même si la structure de ses étudiants

étrangers est comparable à celle du Portugal : les étudiants africains constituent la majorité du contingent étranger. La France reçoit également un nombre important d’Européens et moins d’Américains ou d’Asiatiques que les autres. Deux autres groupes de pays se distinguent en termes de mobilité étudiante (figure 8). D’une part, l’Australie, les États-Unis et le Japon accueillent une forte proportion d’étudiants asiatiques, d’autre part les pays européens hors France et Portugal recrutent principalement en Europe, même s’ils attirent un nombre non négligeable d’étudiants africains. Ce second groupe peut être divisé en deux selon que le pays reçoit une proportion plus importante d’étudiants de l’Union européenne (Royaume-Uni, Suisse, Irlande, Islande) ou hors Union (Allemagne, Italie, pays de l’Est de l’Europe, ou Scandinavie hors Norvège).

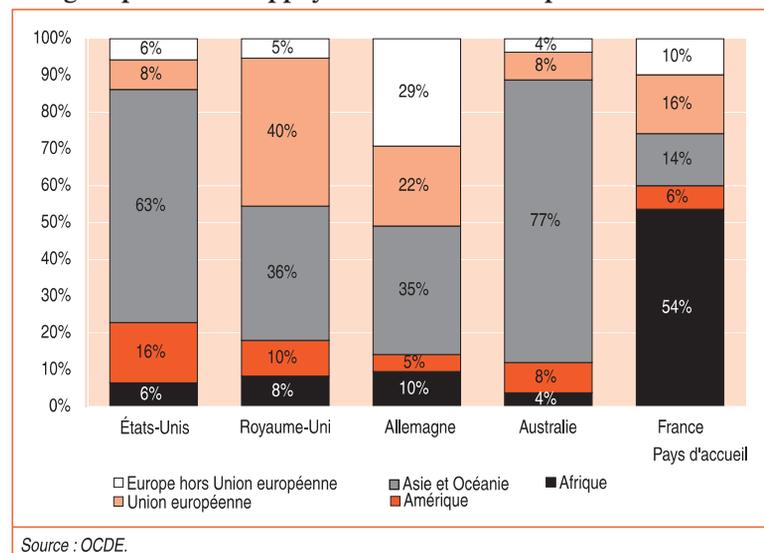
Les critères d’attractivité diffèrent selon les pays. Ils sont plutôt d’ordre historique et culturel au

Royaume-Uni et en France, où une part importante des étudiants étrangers viennent des anciennes colonies. Ils relèvent davantage de la proximité géographique dans les autres pays européens, aux États-Unis et en Australie : l’Allemagne attire principalement des étudiants d’Union européenne et d’Europe de l’Est, les États-Unis des étudiants originaires de la côte pacifique de l’Asie et des autres pays du continent américain et l’Australie des étudiants d’Asie du Sud-Est.

**La double originalité des étudiants français à l’étranger : un nombre en baisse et une propension plus forte à suivre des formations courtes**

En 2001, 37 500 Français étudient à l’étranger dans un des principaux pays de l’OCDE (Organisation de coopération

Figure 8 - Répartition des étudiants étrangers par continent d’origine pour les cinq pays en accueillant le plus



## 2 Éducation, formation

tion et de développement économique). Plus de 70 % des étudiants français à l'étranger restent dans l'Union européenne (figure 9). Ils s'éloignent peu de la France : 90 % d'entre eux étudient dans un pays de l'Union européenne frontalière et 6 % en Suisse. Outre ces pays limitrophes, les étudiants français partent principalement pour l'Amérique du Nord, les États-Unis (13 %) et le Canada (8 %).

Contrairement au mouvement mondial de forte croissance des étudiants en mobilité, le nombre d'étudiants français étudiant à l'étranger baisse de 3 % entre 1999 et 2001, particulièrement en direction des pays de l'Union européenne (-7 %). Dans les pays hors Union européenne, il augmente de 7 % surtout vers la Suisse et l'est de l'Europe, en dépit de la baisse de 2 % en direction des États-Unis.

La seconde spécificité des étudiants français en mobilité tient au choix du pays de migration, notamment en fonction du type de cursus (*encadré*). 78 % des étudiants français expatriés étudient dans six pays : la Belgique, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse et la Suède. Or, parmi cette population, 76 % suivent une formation longue et théorique contre 80 % pour ceux en France. La proximité entre ce taux et le taux national semble indiquer que pour les étudiants français, les cursus longs et courts sont autant susceptibles les uns que les autres d'être suivis à l'étranger, avec une propension à partir à l'étranger légèrement plus forte pour les cursus courts.

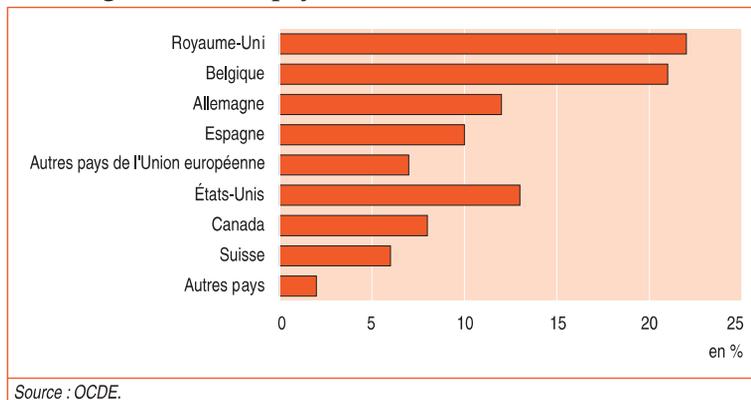
Outre la proximité géographique et la langue, l'offre de formation semble primordiale dans les choix des étudiants français. En

effet, ceux partis pour la Belgique ou le Royaume-Uni, les deux pays européens proposant le plus de cursus courts, suivent davantage de formations courtes que les autres étudiants français partis à l'étranger (47 % des étudiants français en Belgique se sont orientés vers un cursus court et 30 % au Royaume-Uni). À l'inverse, en Espagne, en Allemagne, en Suisse ou en Suède, où une très grande majorité des cursus sont longs et théoriques, les étudiants français optent en général pour ce type de formation.

Dans le cas des étudiants français, trois critères d'attractivité jouent simultanément dans la

destination : la situation géographique, la francophonie et l'offre de formation. Cependant, plus l'éloignement géographique est fort et plus la part des études longues est élevée quelle que soit l'offre de formation : par exemple, la part des formations courtes pour les étudiants français au Japon est inférieure à 1 % alors que l'offre y est importante pour ce type de cursus. De même, tous les étudiants français en Australie suivent des formations longues. Les étudiants français en formation courte partent donc assez fréquemment à l'étranger mais, en grande majorité, dans des pays proches de la France offrant ce type de formation. ■

Figure 9 - Répartition des étudiants français faisant leurs études à l'étranger selon leur pays d'accueil



### Pour en savoir plus

**Teissier C., Theulière M., Tomasini M.**, « Les étudiants étrangers en France », *dossier n° 153*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEP, juin 2004.

**Fabre J.**, « Mobilité internationale des étudiants : les Français vont principalement dans les pays limitrophes », *Note d'information n° 05.01*, ministère de l'Éducation

nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEP, janvier 2005.

**OCDE**, « Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE - Édition 2004 », septembre 2004.

**Paivandi S., Vourc'h R.**, « Profils et conditions de vie des étudiants étrangers », *OVE Infos*, n° 12, juin 2005.